Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260302-2026_05-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Montfort sur Meu

Commune de

35137

Nombre de conseillers		
En exercice	:	23
Présents	:	18
Représentés	:	2
Votants	:	20

Registre des délibérations
Réunion du conseil municipal
2 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de **PLEUMELEUC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la **présidence** de Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 24 février 2026
Date d'affichage de la convocation : 24 février 2026

Étaient présents :
Mme BÉTHUEL, M. RAMIREZ, Mme BEBIN, M. HEUZE adjoints, M. PERRIGAULT, Mme MULTON, Mme PATRU, M. AUFFRAY, M. PESCOSOLIDO, Mme CHEVANCE, Mme AUBAULT, Mme YOUBOU, M. MARIÉ, Mme JOALLAND, Mme CHERRUET, M. HERBRETEAU, Mme LE NABOUR, M. MOUTON-PEROTIN.

Étaient absents :
M. FOUVILLE
Mme GUIVARCH
M. REHEL

Étaient représentés :
M. LEDUC donne pouvoir à Mme CHEVANCE
M. BOISSEL donne pouvoir à M. MOUTON-PEROTIN

Monsieur HEUZE a été désigné pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance.**

※ ※ ※

Délibération 2026-05- Finances – Compte administratif – Budget principal – Année 2025

Après présentation du compte administratif 2025 par Yannick FOUVILLE, Maire, et s'étant retiré, sous la présidence de Monsieur Philippe RAMIREZ, adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, il est proposé de voter et d'arrêter les résultats suivants :

Compte administratif principal

	CA 2025
Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	3 394 551.37€
Recettes de fonctionnement	3 708 552.31€
Solde fonctionnement	**314 000.94€**
Investissement	
Dépenses d'investissement	2 754 882.09€
Recettes d'investissement	3 751 667.28€
Solde investissement	**996 785.19€**

Restes à réaliser dépenses d'investissement	**3 554 677.40€**

Restes à réaliser recettes d'investissement	**2 411 120.24€**

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260302-2026_05-DE

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **APPROUVER** tel qu'il est présenté à l'assemblée le compte administratif 2025 du budget principal de la commune
- **DECLARER** toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits non consommés ni reportés comme annulés
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Michel HEUZE

Le Maire,
Yannick FOUVILLE